



Voisins nord-américains :
la coopération entre le

CANADA

ET LE

MEXIQUE

en des temps incertains

Rapport du Comité sénatorial permanent
des affaires étrangères et du commerce international

Juin 2017



SÉNAT | SENATE
CANADA

Renseignements :

Par courriel : AEFA@sen.parl.gc.ca

*Par la poste : Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international
Sénat, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4*

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :

www.senate-senat.ca/aefa.asp

Le Sénat est présent sur Twitter : [@SenatCA](https://twitter.com/SenatCA), suivez le comité à l'aide du mot-clé diésé #AEFA



This report is also available in English

TABLE DES MATIÈRES

ORDRE DE RENVOI	1
LE COMITÉ	2
INTRODUCTION	4
UNE NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION NORD-AMÉRICAINÉ.....	5
LA PERTINENCE DE LA COLLABORATION ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE	6
A. La coopération en matière de commerce et d'énergie	7
B. La coopération en matière de gouvernance, de sécurité et de primauté du droit	9
LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DANS LE CADRE NORD-AMÉRICAIN.....	12
ANNEXE A – Liste des témoins	14
ANNEXE B – Liste des personnes et des organisations rencontrées durant la mission d'information	15



Ordre de renvoi

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 22 mars 2016 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Runciman,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à examiner et à faire rapport sur le potentiel de renforcement de la coopération avec le Mexique depuis le dépôt du rapport du comité, en juin 2015, intitulé : Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 31 mars 2017.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Charles Robert

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 28 mars 2017 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Patterson,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mardi 22 mars 2016, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international concernant son étude sur le potentiel de renforcement de la coopération avec le Mexique soit reportée du 31 mars 2017 au 31 octobre 2017.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Charles Robert



Le comité



L'honorable Raynell Andreychuk
Présidente *



L'honorable Percy E. Downe
Vice-président*

Les honorables sénateurs:



Salma
Atallahjan



Patricia Bovey



Anne Cools



Jane Cordy



Dennis Dawson



Nicole Eaton



Marc Gold



Leo Housakos



Sarabjit
Marwah



Thanh Hai Ngo



Victor Oh



Raymonde
Saint-Germain



Yuen Pau
Woo

Membres d'office du comité :

L'honorable Peter Harder, C.P. (ou Diane Bellemare)

L'honorable Claude Carignan, C.P. (ou Yonah Martin)



Le Comité désire souligner la contribution inestimable des honorables sénateurs suivants, qui ne siègent plus sur le Comité :



Janis Johnson



Michel Rivard



David P. Smith, C.P.
(Cobourg)

Autres sénateurs ayant participé à l'étude :

Les honorables sénateurs Beyak, Dean, Lankin, C.P., Marshall, Martin et Poirier

Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Natalie Mychajlyszyn et Pascal Tremblay, analystes

Direction des comités du Sénat :

Marie-Eve Belzile, greffière du comité

Debbie Larocque, adjointe administrative

Direction des communications du Sénat :

Marcy Galipeau, chef, Comités et activités de rayonnement

Mila Pavlovic, agente de communications, Comités



Introduction

En juin 2015, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (« le comité ») a publié un rapport intitulé *Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité*¹ (ci-après appelé « le rapport de 2015 du comité »). Ce rapport soulignait que les relations nord-américaines continuaient d'être d'une importance vitale pour les intérêts canadiens, mais qu'elles n'avaient pas encore atteint leur plein potentiel économique, politique et commercial.

Le rapport de 2015 du comité mettait tout particulièrement l'accent sur l'importance fondamentale, pour le Canada, du Mexique en sa qualité de partenaire bilatéral et hémisphérique, au-delà de leurs engagements communs avec les États-Unis dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le comité y insistait sur le fait que, en vue de renforcer la coopération entre les trois pays et, ce faisant, favoriser une plus grande compétitivité et une plus grande prospérité du continent, le Canada devait s'engager plus stratégiquement auprès du Mexique.

Après l'élection présidentielle de novembre 2016 aux États-Unis, le comité a invité des témoins dans le but d'évaluer si les constats et les recommandations de son rapport de 2015 demeuraient pertinents à la lumière des possibles changements de politique envisagés par la nouvelle administration américaine, changements qui seraient susceptibles d'avoir des répercussions sur les relations nord-américaines. De plus, au mois de mars 2017, une délégation formée des quatre membres du Sous-comité du programme et de la procédure du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a entrepris une mission d'étude de deux jours à Mexico afin d'entendre les analyses les plus récentes sur les possibles répercussions politiques, économiques et sociales de ces changements de politiques sur le Mexique et sur les relations nord-américaines². Cette mission s'est déroulée à la demande du Président du Sénat mexicain, qui a officiellement invité les sénateurs canadiens à Mexico pour discuter de questions d'intérêt commun, notamment des relations bilatérales entre le Canada et le Mexique.

Le présent rapport évalue la pertinence du rapport de 2015 du comité d'après les témoignages entendus à Ottawa et à Mexico. Il remarque que, malgré le climat d'incertitude qui touche actuellement les relations trilatérales nord-américaines, les occasions d'un engagement plus stratégique et significatif entre le Canada et le Mexique persistent et qu'elles présentent

¹ Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA), [Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité](#), 2^e session, 41^e législature, 11 juin 2015.

² La mission d'étude à Mexico a eu lieu les 8 et 9 mars 2017. La délégation canadienne se composait de la sénatrice Raynell Andreychuk, présidente du comité, du sénateur Percy E. Downe, vice-président du comité, du sénateur Thanh Hai Ngo et de la sénatrice Raymonde Saint-Germain. La mission a permis à la délégation du comité de tenir des discussions productives avec des membres de deux comités du Sénat mexicain : le comité sénatorial des affaires étrangères nord-américaines et le comité sénatorial des affaires étrangères. De plus, la délégation a recueilli de précieux renseignements au cours d'entretiens avec plus d'une douzaine d'interlocuteurs, de fonctionnaires, d'universitaires et de gens d'affaires mexicains, ainsi qu'avec des membres du corps diplomatique canadien à Mexico. Les entretiens ont eu lieu sous le couvert de l'anonymat.



d'extraordinaires possibilités de retombées, non seulement pour les deux partenaires, mais pour l'ensemble du continent.

Une nouvelle ère de coopération nord-américaine

Au cours de l'étude, des témoins ont insisté sur le fait que les possibles changements politiques évoqués par la nouvelle administration américaine ont contribué à créer un climat d'incertitude qui pourrait remettre en cause les paramètres établis de la coopération nord-américaine et l'avenir des relations du Canada avec ses deux partenaires continentaux³.

Plus précisément, l'intention du président Trump et de son administration d'amorcer des négociations avec le Canada et le Mexique concernant des changements à apporter à l'ALENA pourrait perturber le processus d'intégration commerciale et économique qui est au cœur des relations nord-américaines depuis 1994. Le Congrès américain est aussi censé débattre de plusieurs questions fiscales et réglementaires qui pourraient avoir des répercussions sur le Canada et le Mexique, respectivement, et, au bout du compte, sur les chaînes de valeur intégrées dispersées dans les trois pays.

La nouvelle administration américaine est aussi censée présenter des changements de politique qui pourraient affecter considérablement ses relations bilatérales avec le Mexique. On pense notamment aux conséquences possibles des modifications proposées à la politique américaine en matière d'immigration, qui pourraient par exemple accélérer l'expulsion vers le Mexique de milliers de migrants sans papiers, qu'ils soient originaires du Mexique ou d'Amérique centrale. La construction d'un « mur » à la frontière des États-Unis et du Mexique afin d'empêcher le franchissement illégal de celle-ci, et pour lequel les États-Unis pourraient par ailleurs réclamer un dédommagement au Mexique selon le président américain, fait aussi partie des enjeux qui influencent les relations bilatérales entre ces deux pays.

Les discussions tenues pendant la mission d'étude ont révélé que ces politiques suscitent des inquiétudes vives et répandues en raison de leurs répercussions possibles sur la prospérité du Mexique. Des interlocuteurs ont notamment mis l'emphase sur le niveau d'intégration élevé et de la forte dépendance de l'économie mexicaine par rapport aux États-Unis, ainsi que de l'importance des investissements et des envois de fonds qui en proviennent. Le comité a aussi entendu que le Mexique a bâti son économie sur l'ALENA depuis deux décennies, et que cet accord de libre-échange a mené à des réformes dans de nombreux secteurs de cette économie. Il faut noter que les négociations trilatérales qui ont abouti à l'ALENA découlaient de négociations bilatérales entre les États-Unis et le Mexique, alors que les États-Unis estimaient que de favoriser la prospérité du Mexique servait les intérêts américains en matière d'économie et de sécurité. Ce n'est que plus tard que le Canada s'est engagé dans ces négociations.

³ AEFA, Colin Robertson, 42:1, Fascicule n° 13, [24 novembre 2016](#); AEFA, Laura Dawson, 42:1, Fascicule n° 13, [24 novembre 2016](#); AEFA, Carlo Dade, 42:1 Fascicule n° 14, [1^{er} décembre 2016](#); AEFA, Affaires mondiales Canada (AMC), 42:1, [16 février 2017](#).



Le libre-échange en Amérique du Nord a permis au Mexique de faire croître des secteurs et des industries qui contribuent aux chaînes de valeur nord-américaines et qui en bénéficient; ceux-ci incluent notamment le secteur de l'automobile avec ses activités à forte valeur ajoutée. Compte tenu de l'incertitude entourant d'éventuels changements à l'ALENA, des interlocuteurs ont dit au comité que les Mexicains ont l'impression que la base sur laquelle repose le développement économique du pays est ébranlée.

Plusieurs interlocuteurs mexicains ont insisté sur le caractère global des enjeux auxquels l'Amérique du Nord est confrontée. Par exemple, certains ont dit éprouver de vives inquiétudes quant aux effets politiques et sociaux de ces changements éventuels, à savoir une forte hausse de la pauvreté, de la précarité et de l'instabilité au Mexique. Ils ont souligné que ces conséquences ne serviraient pas les intérêts du voisinage nord-américain du point de vue politique, économique, social ou sécuritaire. Ils ont aussi dit que le resserrement de la frontière américano-mexicaine ne réglerait pas non plus efficacement certains problèmes auxquels les États-Unis sont confrontés, comme le trafic de stupéfiants et le flux continu de migrants et de réfugiés en provenance de l'Amérique centrale.

Carlo Dade, de la Canada West Foundation, a déclaré au comité que d'éventuels changements politiques découlant des élections présidentielle et parlementaires qui auront lieu au Mexique en 2018 pourraient aussi avoir une incidence sur les relations nord-américaines⁴. Des témoins rencontrés à Mexico ont abondé dans le même sens et ont insisté sur le fait que les débats sur la réforme de l'immigration aux États-Unis, sur la construction d'un mur le long de la frontière et sur la renégociation de l'ALENA contribuaient actuellement à la montée du nationalisme et du populisme au Mexique. Certains s'attendent à ce que ces tendances s'amplifient comme les enjeux liés aux relations bilatérales avec les États-Unis et à l'avenir de l'ALENA accapareront inévitablement davantage l'attention pendant les campagnes électorales au Mexique. Ces tendances pourraient donc compliquer toute négociation avec les États-Unis.

Finalement, plusieurs enjeux mondiaux viennent renforcer ces tendances régionales et l'incertitude quant à l'avenir de la coopération entre les trois voisins nord-américains. Parmi ces enjeux, on citera, sans que la liste soit exhaustive, la faiblesse de la croissance économique mondiale, la crise des réfugiés et des migrants, les changements climatiques, ainsi que la montée des sentiments protectionnistes et populistes dans plusieurs pays.

La pertinence de la collaboration entre le Canada et le Mexique

Depuis la publication du rapport de 2015 du comité, le Canada et le Mexique ont réglé deux importantes sources de frictions dans leurs relations bilatérales. Premièrement, en octobre 2016, le Mexique a élargi l'accès à son marché pour le bœuf et les produits de bœuf canadiens. Deuxièmement, conformément aux recommandations du rapport de 2015 du comité, le Canada a annoncé qu'il levait l'obligation de visa pour les ressortissants mexicains à partir du

⁴ AEFA, Carlo Dade, [1^{er} décembre 2016](#).



1^{er} décembre 2016⁵. Ces deux décisions illustrent la volonté des deux pays à améliorer la coopération sur toute une gamme d'enjeux bilatéraux.

De l'avis du comité, ces efforts mutuels déployés pour favoriser la coopération sont importants dans le climat d'incertitude actuel, car les défis régionaux et mondiaux renforcent le message principal du rapport de 2015 au lieu de l'affaiblir.

C'est pourquoi le comité demeure convaincu qu'un engagement stratégique du Canada auprès du Mexique, tout en continuant à renforcer ses liens avec les États-Unis, offrira des occasions d'aborder ensemble des défis communs. Comme l'a expliqué Laura Dawson, directrice de l'Institut canadien au Woodrow Wilson Center, le Canada doit maintenir le cap dans son engagement auprès du Mexique : « L'autre solution consistant à abandonner le Mexique n'offre aucun avantage économique ou relativement aux politiques étrangères. Fait plus important : se soutenir les uns les autres en tant que voisins durant les périodes d'incertitude, c'est la bonne chose à faire⁶. »

« [...] abandonner le Mexique n'offre aucun avantage économique ou relativement aux politiques étrangères. Fait plus important : se soutenir les uns les autres en tant que voisins durant les périodes d'incertitude, c'est la bonne chose à faire. »

– Laura Dawson

A. La coopération en matière de commerce et d'énergie

Durant les audiences et la mission d'étude du comité, des témoins ont rappelé l'importance qu'a, tant pour le Canada que pour le Mexique, la coopération entre les deux pays en matière de commerce et d'énergie. Colin Robertson, de l'Institut canadien des affaires mondiales, a affirmé : « Nous sommes devenus troisième partenaire commercial l'un de l'autre. Le Canada a fait d'importants investissements dans le secteur bancaire et les industries des ressources, surtout l'exploitation minière et, maintenant, l'énergie, au Mexique. Ensemble, nous fabriquons des trains, des avions et des automobiles⁷. » Des représentants d'Affaires mondiales Canada ont aussi souligné que le commerce bilatéral entre le Canada et le Mexique avait connu une croissance rapide depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, rappelant que le « commerce entre le Canada et le Mexique représente environ 38 milliards de dollars par année, » et qu'« il se déroule pratiquement sans heurts ».⁸

Des témoins ont insisté sur l'importance croissante des chaînes de valeurs intégrées nord-américaines pour les intérêts économiques du Canada. Comme l'a expliqué M^{me} Dawson : « Il n'y a pas beaucoup de commerce direct et [bilatéral] entre [le Canada et le Mexique], mais il y a

⁵ Gouvernement du Canada, [Le Canada lève l'obligation de visa pour les ressortissants mexicains](#), Communiqué de presse, 1^{er} décembre 2016.

⁶ AEFA, Laura Dawson, [24 novembre 2016](#).

⁷ AEFA, Colin Robertson, [24 novembre 2016](#). Ce classement repose sur les échanges bilatéraux de marchandises.

⁸ AEFA, AMC, [16 février 2017](#). Selon les renseignements disponibles le 2 mai 2017 dans les [Données sur le commerce en direct](#) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, les échanges bilatéraux de marchandises entre le Canada et le Mexique se sont chiffrés à 40,8 milliards de dollars en 2016.



« Face à la concurrence accrue et au régionalisme ailleurs dans le monde, il est nécessaire d'intensifier la coopération sur le continent nord-américain dans l'intérêt des résidents et des entreprises des trois pays. »

– Le comité, *Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité, 2015*

beaucoup d'échanges commerciaux trilatéraux intégrés, où le matériel servant à la fabrication d'un produit est fait au Canada, une partie de l'assemblage, aux États-Unis et une autre partie de l'assemblage, au Mexique. Voilà comment nous avons établi une configuration trilatérale⁹. » M. Robertson a lui aussi insisté sur la portée de l'intégration nord-américaine, soulignant que 40 % des exportations mexicaines vers les États-Unis incluent un contenu américain, comme c'est le cas pour 20 ou 25 % des exportations canadiennes vers les États-Unis¹⁰.

Plusieurs témoins ont dit au comité que l'intégration de ces chaînes de valeur fait en sorte que les trois voisins tirent profit de l'actuelle libre circulation transfrontalière de biens et services. Les témoins qui ont comparu devant le comité de même que les interlocuteurs rencontrés à Mexico ont notamment insisté sur le rôle du Mexique dans les chaînes de valeur nord-américaines, qui contribue selon eux indirectement à la compétitivité du secteur manufacturier canadien¹¹. Autrement dit, l'intégration nord-américaine entraîne des gains de productivité qui aident les trois voisins à affronter une concurrence mondiale qui s'intensifie.

À cet égard, afin de garantir la compétitivité future de l'Amérique du Nord, des témoins du comité et des interlocuteurs rencontrés au Mexique ont souligné la nécessité de faciliter davantage la circulation de biens et de services en Amérique du Nord, notamment par une coopération plus étroite et une harmonisation accrue en matière de réglementation. La délégation du comité a également discuté avec ses interlocuteurs mexicains des avenues qui permettraient d'approfondir le dialogue entre le Canada et le Mexique sur les questions commerciales. On pense notamment à un éventuel suivi relativement au Partenariat transpacifique¹² ou à des initiatives liées à l'Alliance du Pacifique¹³.

En outre, des interlocuteurs rencontrés à Mexico ont fait valoir que la réforme du secteur énergétique mexicain pourrait offrir des perspectives très intéressantes à la fois pour le Canada et le Mexique. Des investissements étrangers sont d'ailleurs nécessaires dans ce secteur afin d'augmenter la production pétrolière et gazière du Mexique. Des représentants d'Affaires

⁹ AEFA, Laura Dawson, [24 novembre 2016](#).

¹⁰ AEFA, Colin Robertson, [24 novembre 2016](#).

¹¹ AEFA, Laura Dawson, [24 novembre 2016](#).

¹² Après la publication, le 23 janvier 2017, de la [note présidentielle](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] signifiant le retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique (PTP) et des négociations l'entourant, il semble que le PTP ne sera pas mis en œuvre, à tout le moins sous sa forme actuelle.

¹³ L'Alliance du Pacifique est un regroupement régional comprenant le Mexique, la Colombie, le Chili et le Pérou, et dont le Canada est un observateur. Le Canada a déjà conclu des accords bilatéraux de libre-échange avec la Colombie, le Chili et le Pérou, et il est un partenaire du Mexique au sein de l'ALENA. En juin 2016, le Canada a signé la [Déclaration conjointe sur un partenariat entre le Canada et les membres de l'Alliance du Pacifique](#) afin d'explorer des domaines de collaboration mutuellement avantageux et de resserrer les liens économiques et commerciaux dans des dossiers d'intérêt commun.



mondiales Canada ont déclaré au comité qu'il s'agissait là d'une « occasion historique » pour les entreprises canadiennes du secteur pétrolier et gazier, car la réforme du secteur de l'énergie au Mexique devrait attirer plus de 50 milliards de dollars en investissements privés d'ici 2018.

Des interlocuteurs rencontrés à Mexico ont dit vouloir renforcer davantage la coopération afin d'accroître les capacités et le savoir-faire dans le secteur énergétique, ce qui, selon eux, représente pour le Canada une occasion de mettre en valeur son expertise reconnue dans le secteur pétrolier et gazier et celui des énergies renouvelables. D'après les représentants d'Affaires mondiales Canada, l'expertise canadienne dans le domaine de la gouvernance de l'exploitation des ressources a mené à une coopération entre le Canada et le Mexique en matière d'élaboration des politiques, d'éducation et de formation technique dans le secteur. Ces représentants ont également parlé d'initiatives spécifiques entre des institutions gouvernementales et des établissements d'enseignement de l'Alberta et du Mexique dans le but de perfectionner les compétences dans cette industrie. Le comité a aussi appris l'existence de diverses initiatives destinées à promouvoir la participation d'entreprises canadiennes dans le secteur pétrolier et gazier et dans les processus de vente aux enchères d'électricité au Mexique, ainsi qu'à accroître la coopération bilatérale en ce qui concerne la politique énergétique et les changements climatiques¹⁴. Ces initiatives concordent avec les recommandations du rapport de 2015 du comité, qui demandaient au gouvernement du Canada d'accorder une priorité élevée aux occasions qu'offre le secteur de l'énergie au Mexique.

B. La coopération en matière de gouvernance, de sécurité et de primauté du droit

Durant les audiences du comité et la mission d'étude à Mexico, on a souligné à maintes reprises la coopération entre le Canada et le Mexique dans des domaines autres que le commerce. Des représentants d'Affaires mondiales Canada ont déclaré à ce sujet que « la sécurité, la stabilité et la prospérité du Mexique sont des conditions indispensables à notre propre prospérité et sécurité. Selon le Canada, il est important que des voisins proches se rencontrent régulièrement pour discuter des enjeux sur lesquels ils s'entendent et ceux pour lesquels ils ne sont pas toujours d'accord¹⁵. » Les représentants du Ministère ont également déclaré que :

Il arrive parfois, comme avec tous nos partenaires, que nos intérêts soient différents, mais le plus souvent, nos intérêts s'alignent. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il est dans l'intérêt du Canada d'entretenir une solide relation bilatérale avec le Mexique et de maintenir un engagement continu à l'égard du partenariat nord-américain¹⁶.

Ces représentants ont souligné qu'au cours des derniers mois, les deux pays ont mis en place des cadres bilatéraux et entrepris des pourparlers sur des questions d'intérêt commun, comme

¹⁴ AEFA, AMC, [16 février 2017](#).

¹⁵ AEFA, AMC, [16 février 2017](#).

¹⁶ AEFA, AMC, [16 février 2017](#).



la sécurité régionale, la traite de personnes, le trafic de stupéfiants, les droits de la personne, la saine gestion publique, les pandémies et l'intégration des filières énergétiques¹⁷.

Les discussions qui ont eu lieu pendant la mission d'étude ont fait ressortir qu'en dépit des grands efforts déployés et des réformes importantes réalisées à l'échelle nationale, l'insécurité et les faiblesses en matière de primauté du droit demeurent de grandes préoccupations au Mexique. La délégation a appris que le gouvernement mexicain a mis en œuvre une série de réformes dans le secteur judiciaire afin d'améliorer l'accès à la justice et l'application de la loi, mais que des efforts restent à faire pour que ces réformes soient mises en œuvre efficacement dans tout le pays. Un interlocuteur a déclaré que la population mexicaine demeure en fait profondément choquée par l'horrible assassinat de 43 étudiants survenu dans l'État de Guerrero, en 2014, et que cet événement est devenu le symbole de la lutte contre la corruption et en faveur du renforcement de la primauté du droit dans le pays.

À la lumière de ces témoignages, le comité estime que sa recommandation de 2015 qui demandait au gouvernement du Canada d'examiner les possibilités de coopération avec le Mexique dans les dossiers d'intérêt commun qui touchent la gouvernance, la sécurité et la primauté du droit, notamment l'application de la loi et le renforcement des capacités judiciaires, demeure une priorité. Le comité a donc été heureux d'entendre les témoins d'Affaires mondiales Canada dire ceci :

Selon le gouvernement, le renforcement des institutions démocratiques au Mexique et l'aide au Mexique pour régler ses problèmes de sécurité à l'échelle nationale et régionale constituent des enjeux d'intérêt national pour le Canada. Le Mexique a entrepris une très importante réforme de son appareil judiciaire, ce qui assurera à ses citoyens un meilleur accès à la justice, une plus grande prévisibilité et la transparence au sein de l'appareil. La confiance dans le système judiciaire est une condition essentielle à la protection des droits de la personne et constitue un élément important du principe de la primauté du droit¹⁸.

« [...] la sécurité, la stabilité et la prospérité du Mexique sont des conditions indispensables à notre propre prospérité et sécurité. »

En 2016, le Canada a annoncé de nouvelles mesures de soutien visant à renforcer la primauté du droit au Mexique. D'après les représentants d'Affaires mondiales Canada, des projets qui ont été entrepris ou qui sont prévus avec le Mexique mettent à contribution un vaste éventail d'intervenants au sein de l'appareil judiciaire, notamment les forces de

« [...] le renforcement des institutions démocratiques au Mexique et l'aide au Mexique pour régler ses problèmes de sécurité à l'échelle nationale et régionale constituent des enjeux d'intérêt national pour le Canada. »

– Affaires mondiales Canada

¹⁷ AEFA, AMC, [16 février 2017](#).

¹⁸ AEFA, AMC, [16 février 2017](#).



l'ordre, les avocats, les procureurs et les juges. Ils ont souligné l'enthousiasme et l'appui du secteur judiciaire canadien à l'égard de ces projets¹⁹. Le comité est convaincu que le Canada est bien placé pour contribuer à renforcer la capacité du secteur de la justice au Mexique, car il est aussi dans son intérêt de contribuer à la sécurité et à la stabilité du voisinage nord-américain.

À Mexico, la délégation du comité a aussi entendu parler des répercussions importantes qu'ont sur le Mexique les graves crises de réfugiés et de migrants qui découlent de l'insécurité, de l'instabilité et de la pauvreté en Amérique centrale, notamment dans des pays comme El Salvador, le Guatemala et le Honduras. Les interlocuteurs mexicains ont aussi dit que les États-Unis et le Canada doivent s'intéresser de plus près à cette situation. En effet, on rapporte que, pendant leur périple vers l'Amérique du Nord, les réfugiés et les migrants d'Amérique centrale – parmi lesquels on compte de nombreux enfants – sont souvent exposés à de graves violations des droits de la personne et victimes d'enlèvement, de traite de personnes, de viol ou de meurtre²⁰. **De l'avis du comité, le Canada devrait aussi évaluer s'il doit renforcer la réponse qu'il propose à cette crise humanitaire prolongée, ainsi que la forme que prendrait cette réponse; il devrait en faire de même concernant le soutien qu'il pourrait apporter au Mexique afin d'aider le pays à relever ce défi d'une manière qui est compatible avec le droit international.**

Dans le même ordre d'idée qu'une autre recommandation formulée dans le rapport de 2015, des témoins et des interlocuteurs ont parlé des possibilités de renforcer les liens interpersonnels entre Canadiens et Mexicains, notamment par l'intermédiaire d'une coopération accrue dans le domaine de l'éducation internationale et des échanges interuniversitaires. Des représentants d'Affaires mondiales Canada ont également signalé l'intérêt croissant à l'égard des initiatives de diplomatie culturelle entre le Canada et le Mexique, tout particulièrement dans le contexte du 150^e anniversaire de la Confédération, et des occasions que peut offrir cette diplomatie : « [...] quand on [voit la diplomatie culturelle] à l'œuvre sur le terrain, on peut constater ses merveilles pour nous ouvrir des portes et tisser des relations²¹ ». Ces initiatives devraient aider les Canadiens et les Mexicains à en apprendre davantage l'un sur l'autre. Enfin, à la lumière des témoignages entendus au cours de la mission d'étude, il ne faut pas sous-estimer le rôle des provinces dans l'établissement de liens entre les deux pays, particulièrement avec leurs contreparties au niveau des États mexicains.

¹⁹ AEFA, AMC, [16 février 2017](#).

²⁰ Voir par exemple le Centre d'actualités de l'ONU, [To escape gangs and poverty, Central American children making risky journey to US – UNICEF](#), 23 août 2016 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

²¹ AEFA, AMC, [16 février 2017](#).



Le renforcement de la coopération dans le cadre nord-américain

Les relations nord-américaines connaissent actuellement une période de changement alors que l'administration américaine est en train de mettre en œuvre son mandat. Néanmoins, le comité réitère les conclusions de son rapport de 2015 voulant que l'amélioration des relations entre le Canada et le Mexique offre d'importantes possibilités de retombées, tout particulièrement en termes de coopération renforcée au sein de l'Amérique du Nord et de l'atteinte du plein potentiel de notre continent. Comme le soulignait le précédent rapport, différentes avenues, bilatérales

« Même si nous avons chacun nos intérêts et notre programme, il y a de nombreux dossiers sur lesquels le Canada et le Mexique peuvent et doivent coopérer et collaborer pour assurer la gestion de notre voisin commun et de notre voisinage. »

– Colin Robertson

ou trilatérales, s'offrent toujours au Canada; celles-ci devront être explorées en fonction des circonstances et des priorités en jeu. En effet, bien que les récentes audiences du comité aient porté sur l'engagement du Canada auprès du Mexique, il était impossible de ne pas évoquer les liens que nos deux pays entretiennent respectivement avec les États-Unis, de même que différentes questions liées à l'avenir de la collaboration trilatérale. À ce titre, plusieurs témoins ont rappelé le lien fondamental qui unit tant le Canada que le Mexique aux États-Unis²². Comme l'a rappelé M. Robertson : « Même si nous avons chacun nos

intérêts et notre programme, il y a de nombreux dossiers sur lesquels le Canada et le Mexique peuvent et doivent coopérer et collaborer pour assurer la gestion de notre voisin commun et de notre voisinage²³. »

Dans le climat d'incertitude actuel, il ne faut pas oublier que les parlementaires peuvent jouer un rôle vital en incitant les trois pays à s'engager de façon plus significative au regard des enjeux d'intérêts mutuels. Par conséquent, les activités, les discussions et les échanges interparlementaires peuvent jouer un rôle déterminant pour assurer une compréhension commune de ces enjeux et, en fin de compte, trouver des solutions qui puissent être avantageuses pour les trois pays. À ce propos, les interlocuteurs rencontrés à Mexico, tout comme les témoins entendus par le comité, ont souligné à plusieurs reprises que les rencontres entre parlementaires nord-américains, tant bilatérales que trilatérales, ainsi qu'à de multiples niveaux, pouvaient favoriser une meilleure connaissance mutuelle et sensibiliser les différents intervenants à l'importance de la coopération nord-américaine²⁴. Il convient d'ailleurs de signaler que la délégation du comité a été particulièrement bien accueillie par les sénateurs mexicains, qui ont déclaré qu'un dialogue parlementaire plus soutenu et plus fréquent serait bénéfique à la relation bilatérale entre les deux pays.

²² AEFA, Laura Dawson, [24 novembre 2016](#); AEFA, Colin Robertson, [24 novembre 2016](#).

²³ AEFA, Colin Robertson, [24 novembre 2016](#).

²⁴ AEFA, Colin Robertson, [24 novembre 2016](#); AEFA, Carlo Dade, [1^{er} décembre 2016](#).



VOISINS NORD-AMÉRICAINS : LA COOPÉRATION ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE EN DES TEMPS INCERTAINS

En conclusion, bien que les relations entre le Canada et le Mexique soient bonnes et ne cessent de se renforcer, le comité demeure d'avis qu'il continue d'exister une marge de manœuvre pour que le Canada et le Mexique renforcent davantage leur engagement bilatéral mutuel. Les deux pays devraient donc s'appuyer sur les efforts bilatéraux récents pour améliorer la coopération au sein du cadre nord-américain. Ce faisant, les enjeux actuels liés à l'incertitude régionale et mondiale pourraient ne pas être insurmontables.



Annexe A – Liste des témoins

Jeudi 24 novembre 2016

Institut canadien des affaires mondiales :

Colin Robertson, vice-président et agrégé supérieur de recherche, Institut canadien des affaires mondiales, et cadre supérieur, École de politique publique, Université de Calgary.

À titre personnel :

Laura Dawson, directrice, Institut canadien, Woodrow Wilson Centre.

Jeudi 1 décembre 2016

Canada West Foundation :

Carlo Dade, directeur, Centre for Trade and Investment, Canada West Foundation.

Jeudi 16 février 2017

Affaires mondiales Canada :

David Morrison, sous-ministre adjoint (Amériques);

Martin Moen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord et de l'investissement.



Annexe B – Liste des personnes et des organisations rencontrées durant la mission d’information

8 au 9 mars 2017 – Mexico
Blanca Alcalá Ruiz , sénatrice, vice-présidente du conseil du Sénat de la République
Alejandro Schulmann , président, directeur de la recherche, EMPRA
Michael Bailey , conseiller, Affaires publiques, Ambassade du Canada au Mexique
Enrique Berruga , vice-président, Fondation MATT
Guy Boileau , conseiller commercial, Accès aux marchés, Ambassade du Canada au Mexique
Heather Brason , déléguée commerciale, Accès aux marchés, Ambassade du Canada au Mexique
Mariana Campero , directrice exécutive, COMEXI
Susana Chacón , vice-présidente internationale, Club de Rome
Chantal Chastenay , ministre-conseillère et chargée d’affaires, Ambassade du Canada au Mexique
Gabriela Cuevas Barron , sénatrice, présidente du Comité sénatorial des affaires étrangères
Luz Maria de la Mora , directrice générale, WEConnect International au Mexique
María del Pilar Ortega Martínez , sénatrice, membre du Comité des relations étrangères, Amérique du Nord
Agustín Barrios Gómez , président, Fundación Imagen de México
Marcela Guerra Castillo , sénatrice, présidente du Comité des relations étrangères, Amérique du Nord
Mauricio Ibarra Ponce de León , directeur général pour l’Amérique du Nord, Ministère des Affaires étrangères
Virginie Levesque , conseillère, Affaires économiques, Ambassade du Canada au Mexique



VOISINS NORD-AMÉRICAINS : LA COOPÉRATION ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE EN DES TEMPS INCERTAINS

Patricio **Martínez García**, sénateur, membre du Comité des relations étrangères, Amérique du Nord

Graciela **Ortiz González**, sénatrice, membre du Comité des relations étrangères, Amérique du Nord

Lorena **Patterson**, directrice des Affaires corporatives au Mexique, TransCanada Corporation

Christina **Préfontaine**, conseillère, Affaires politiques, Ambassade du Canada au Mexique

Jean-François **Prud'homme**, coordonateur académique général, El Colegio de Mexico

Andrés **Rozental**, président, Rozental et Associés

Luis **Rubio**, président de COMEXI

Carlos Manuel **Sada Solana**, sous-secrétaire pour l'Amérique du Nord, Ministère des Affaires étrangères

Leticia Maki **Teramoto Sakamoto**, directrice, Politiques de l'Amérique du Nord, Ministère des Affaires étrangères

Víctor Hermosillo **y Celada**, sénateur, membre du Comité des relations étrangères, Amérique du Nord

Fernando Uriarte **Zazueta**, député, président du Groupe d'amitié Mexique-Canada de la Chambre des députés